

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Entreprise Générale de Maçonnerie
M. LEMASSON
15 rue du frère Olive
34410 SERIGNAN

Sérignan, le 24 mai 2016

L.R.A.R

V/réf : devis n° 260431 - SIREN 494 617 590

Monsieur,

Depuis 1 mois les travaux, suivant devis n° 260431 du 25/02/2016 sont commencés.
Vous aviez annoncé une durée prévisionnelle de réalisation d'une semaine.

Pour vous permettre de fixer une date de début des travaux, je vous avais informé de mon absence du 12/05 au 18/05.

Les travaux ont commencé fin avril.

A ce jour, les postes 1 et 2 (dépose et mur extérieur) sont réalisés.

Nous avons constaté, avant le 12/05, les vices de réalisation de la toiture : pente insuffisante, choix inapproprié dans la mise en œuvre avec comme conséquence écoulement inversé de l'eau lors des pluies donc sol entièrement mouillé.

Vous vous étiez engagé à intervenir à partir du 19/05 matin pour terminer les travaux.
Depuis le 19/05 vous n'êtes pas venu et je suis sans contact de votre part.

Le 23/05 début d'après-midi je vous ai laissé un message sur votre téléphone pour vous demander de vous présenter dans l'après-midi pour convenir d'une solution amiable pour la réalisation de ces travaux.

De fait, je déplore votre abandon de chantier que vous voudrez bien me confirmer, par écrit, afin d'éviter un éventuel recours juridique.

Fort de ce constat, je suis amené à devoir envisager l'intervention d'un autre prestataire pour mener dans les règles de l'art les travaux auxquels votre devis vous engage.

A vous lire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Thibault THOMAS.